

CESER OCCITANIE/PYRENEES-MEDITERRANEE

CONTRIBUTION DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
AU GRAND DÉBAT NATIONAL

Adoptée par le Bureau du CESER du 11 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil des Ministres du 12 décembre 2018 a décidé de solliciter le CESE et les CESER dans le cadre du Grand débat national. En quelques semaines, le CESER Occitanie a réuni les 170 conseillères et conseillers issus des 80 organisations régionales qui le composent. Chaque commission a mis en perspective les travaux déjà réalisés pour construire sa contribution, avec l'appui de la section Prospective afin d'avoir une vision à long terme de l'évolution de la région. Le CESER a axé ses réflexions dans le cadre du respect des institutions de la République et de ses valeurs, et adopté ainsi sa contribution au Bureau du 11 mars 2019 (consultable sur le site du CESER www.ceser-occitanie.fr).

1- Quel modèle de société voulons-nous offrir à nos enfants ?

Les politiques publiques doivent être au service de la solidarité et de la cohésion sociale, favoriser l'égalité d'accès aux services publics, notamment d'urgence vitale et médicaux, quels que soient les territoires, urbains ou ruraux. Le CESER prône aussi **une conception humaniste de l'éducation** tout au long de la vie et de la carrière professionnelle, que ce soit dans l'enseignement, via l'apprentissage et l'alternance, ou au sein des métiers. **Les enjeux de l'orientation, de la formation, des qualifications sont déterminants pour sortir la jeunesse de la désespérance et lui permettre d'accéder à un emploi et à une qualité de vie.** L'accès à la **culture** est aussi un enjeu majeur pour la cohésion sociale et le vivre-ensemble, notamment pour les jeunes des quartiers populaires. Cela suppose **aussi de lutter contre la grande pauvreté, notamment via le logement.** **La justice fiscale doit être au service d'une plus grande justice sociale. Il faut pour cela remettre à plat la fiscalité actuelle et réactualiser ses principes pour plus de progressivité et de répartition.**

2- Quel modèle de développement voulons-nous construire ?

L'aménagement du territoire doit être au service de la transition écologique, enjeu majeur d'un développement durable et d'un environnement viable à transmettre à nos enfants. L'Occitanie dispose d'atouts naturels (soleil, vent, mer) à exploiter via des filières industrielles d'énergies propres et renouvelables, adossées aux pôles de compétences présents sur le territoire. **La lutte contre la pollution marine et les risques de submersion littorale** constituent également des enjeux forts pour l'environnement, la sécurité des biens et des personnes, l'urbanisme, l'activité économique et les filières littorales ; elle suppose **une anticipation et une mobilisation urgente des pouvoirs publics.** L'activité économique et entrepreneuriale doit par ailleurs davantage **intégrer l'innovation, notamment sociale, et la responsabilité environnementale et éthique.** **L'économie sociale et solidaire** est à soutenir comme modèle de développement durable non-délocalisable, répondant aux besoins de proximité. **La bataille pour la création de richesses mieux réparties et la réindustrialisation des territoires hors métropoles doivent être une priorité.** Le développement rural doit être promu pour **lutter contre les fractures territoriales** et favoriser **une meilleure subsidiarité entre les territoires urbains et ruraux.**

3- Quelle organisation de la République et de la démocratie voulons-nous défendre ?

La décentralisation de la République devrait être menée à son terme, par l'adoption, au niveau infra régional, des principes de spécialisation et de subsidiarité des différents niveaux de collectivités, par la représentation des territoires non urbains, ainsi que de la maille territoriale des bassins de vie ou d'emploi. **Le CESER en appelle également au renforcement des moyens d'action des corps intermédiaires afin que ceux-ci puissent mieux exercer leur rôle d'oxygénation de la démocratie et participer à la construction d'un projet d'intérêt général qui soit humaniste, laïque, durable, fédérateur et cohérent,** en matière de développement social, éducatif, sociétal, environnemental. Le CESER préconise l'instauration, sous son égide, de conférences sociales régionales. Le mouvement associatif **doit être d'avantage écouté et mis à contribution comme force de proposition pour sa dynamique d'adaptation aux enjeux de transition.**

Fort de notre représentativité, de notre diversité, de notre culture du débat et de notre sens de l'intérêt général, de notre capacité à dégager des compromis utiles, nous devons être l'Assemblée consultative de référence pour l'Etat déconcentré en région comme pour la Région Occitanie et être à ce titre institutionnellement saisis par ces derniers sur tous les grands chantiers.